

→ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**
Affaires générales
tous les jours sur rendez-vous
- **1^{er} adjoint : Philippe Allier**
Urbanisme, finances
mercredi matin sur rendez-vous.
- **2^{ème} adjoint : Alain Blaise**
Affaires scolaires et périscolaires
samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3^{ème} adjoint : Michel Douillard**
Voirie, bâtiment, assainissement
lundi de 14h à 16h sur rendez-vous.
- **4^{ème} adjointe : Jacqueline Levesque**
Affaires sociales et communication
mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5^{ème} adjoint : Michel Moreau**
Vie associative, sport et culture
mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

→ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ 02 40 06 53 18

E-mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr

Site internet : www.chateau-thebaud.fr

→ GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer
Responsable de la communication : Jacqueline Levesque
Nombre d'exemplaires : 1 250.
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2010



Conception et impression :

IMPRIMERIE 2000

Vieillelevigne - Tél. 02 40 26 54 64



La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.

L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.



Aménagement rue de la Forge et route de Montbert.

Le projet de réfection de cette voie se réalise.

Cet aménagement comprend l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et l'éclairage public, la remise à niveau du réseau d'eaux pluviales.

Dans le cadre de l'étude, nous avons fixé des objectifs de sécurité afin d'obliger les véhicules à ralentir : trottoirs, chicanes, plateaux surélevés.

L'éclairage public sera refait avec des appareils moins énergivores.

La mise en sécurité des piétons a été prise en compte et une bande cyclable en dehors de la zone 30 a été créée. Compte tenu de la faible largeur au début de la rue de la Forge l'aménagement est complexe.

Ce projet prend en compte les contraintes fixées par le Conseil Général de Loire Atlantique et les remarques des riverains lors de la réunion publique.

Ceci ne se fera pas sans créer de gêne mais le résultat sera apprécié de tous et rendra cette entrée de bourg très attrayante.

Par avance je vous remercie de votre compréhension.

Voici le planning des travaux :

- fin juin/début juillet : réseaux eaux pluviales,
- novembre/décembre : travaux de voirie définitive.

Le Maire,
Jean-Paul LOYER

Sommaire

La Vie Municipale - page 2 à 13

- Compte rendus de conseils municipaux
- Commission archives
- Interview
- Enfance - Jeunesse
- Environnement
- Combien ça coûte ?
- Site Internet
- Stationnement minute
- Eclairage public
- Bibliothèque
- Médaille de la famille
- Date à retenir
- Erratum

La Vie scolaire - page 14

- Ecole Marcel Canonnet
- Ecole Saint-Joseph

La Vie Associative - page 15 à 17

- Bilan
- Balivernes
- Amicale Laïque
- Comité des Fêtes
- Danse
- Don du Sang
- Les muscadinets
- Club des Amis réunis
- Tennis de table
- Raid Caffino

Infos Pratiques - page 18 à 19

- Administration
- Permanence en mairie
- Recensement militaire
- Réglementation des feux
- Etat Civil
- Calendrier des manifestations
- Nouveau sur la commune
- Divers (article lutte contre le cancer, les acteurs de l'insertion, centre de soins)

Intercommunalité - page 20

- Transports
- Ecole de musique « Sol en Vigne »
- Prestation taupes

LA VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu de conseil municipal du 9 novembre 2009

■ Dénomination des voies du parc d'activités du Butay

Il convient de déterminer deux noms pour les voies de la zone du Butay.

AJOURNE la présente délibération au prochain conseil et **CHARGE** la commission voirie de proposer deux noms de voies.

■ Rapport d'activités de SEVRAVAL

Monsieur MOREAU fait une présentation du rapport d'activités 2008 du Syndicat Sèvre Aval, Maine et affluents.

PREND ACTE du rapport d'activités 2008 de SEVRAVAL.

■ Rapport d'activités de la CCSMG

M. le Maire fait présentation du rapport d'activités 2008 de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine.

M. BLAISE demande une réponse suite à la demande du conseil auprès de la CCSMG concernant un dépôt pour les «déchets verts». M. le Maire précise que cela reste à l'étude.

PREND ACTE du rapport d'activités 2008 de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine.

■ Tarifs municipaux 2010

M. ALLIER informe que la commission des finances, lors de la réunion du 27 octobre dernier, a proposé une augmentation moyenne de 3 % environ.

M. MOREAU précise que les tarifs de l'Espace Bois Joli seront étudiés en commission et proposés au prochain conseil.

■ Création de la taxe pour non réalisation d'aire de stationnement

M. ALLIER rappelle que notre bourg manque de place de stationnement, malgré l'obligation dans les autorisations d'urbanisme de prévoir une place par logement en zone U. Compte-tenu de ce constat, aggravé par le fait que la plupart des garages ne sont pas utilisés pour les véhicules, les commissions finances et urbanisme proposent de voter la création de la taxe pour non réalisation d'aires de stationnement.

Il est précisé que cette taxe doit être affectée au

financement de la création des parcs publics de stationnement.

APPROUVE la création de la taxe pour non réalisation d'aire de stationnement.

FIXE la taxe pour non réalisation d'aire de stationnement à 10 000 € pour les zones U au PLU.

■ Halte-garderie

M. BLAISE rappelle que le conseil avait demandé à la commission «Enfance-jeunesse» de travailler sur cette problématique en collaboration avec la ville de la Haye-Fouassière.

Les bénéficiaires du service de la Haye-Fouassière sont principalement 6 familles sous contrat pour environ 60 % des heures et 2 autres familles sans contrat.

La commission propose de limiter le nombre d'heures pour lesquelles notre commune participera, à hauteur d'une demi-journée par semaine. M. BLAISE estime notre participation pour 2009 à environ 14 000 €. La commune participe actuellement à hauteur de 4,39 €/h. De plus la CAF a confirmé qu'elle ne participerait pas.

APPROUVE et **DEMANDE** que le règlement d'utilisation limite à ½ journée par semaine et par enfant. Le temps de présence en halte-garderie.

■ Emprunt / renégociation

M. ALLIER informe que la commission souhaite revoir la dette. En particulier elle souhaite renégocier un emprunt de 500 000 € ouvert en 2008 pour l'Espace Bois Joli, compte-tenu du taux fixe de 5,02 %.

APPROUVE la renégociation du contrat d'emprunt.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire informe que le cahier des charges de l'étude stratégique a été validé par la commission chargée du dossier et adressé à chaque conseiller. M. ALLIER détaille le contenu de la mission et les besoins identifiés. S'il n'y a pas d'observation particulière, M. le Maire propose de lancer la consultation dans les meilleurs délais.

Compte rendu de conseil municipal du 14 décembre 2009

■ Approbation du contrat Enfance Jeunesse – Convention avec la CAF

Suite à la présentation du dispositif par la conseillère de la CAF, M. BLAISE propose de signer un contrat enfance jeunesse avec la CAF de Loire-Atlantique. Les prestations pour lesquelles les parties s'engagent sont les nouveaux services enfance-jeunesse de la commune depuis le 1^{er} janvier 2009, à savoir l'accueil de loisirs du mercredi, l'accueil de loisirs pour les 3 – 5 ans pour les vacances scolaires et l'accueil de loisirs « ado ».

M. BLAISE rappelle que le contrat porte sur 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2009 et que la CAF peut apporter un financement global de 85 000 € environ.

APPROUVE le projet, le contenu et le budget du contrat Enfance Jeunesse 2009-2012.

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat enfance jeunesse 2009–2012 avec la caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique.

APPROUVE l'ouverture du « local jeunes », situé rue des Sports, aux conditions élaborées par la commission Enfance Jeunesse.

■ Dénomination des voies du parc d'activités du Butay

Il convient de déterminer deux noms pour les voies de la zone du Butay.

La commission voirie propose les noms suivants : Châtaignier, Chêne et Noisetier.

APPROUVE la dénomination suivante : la rue des Châtaigniers et la rue des Noisetiers.

■ Tarifs Espace Bois Joli 2010

Michel MOREAU rappelle que la commission salle Multifonctions a examiné la question et souhaite augmenter les tarifs de 5 % compte-tenu des coûts importants liés à la gestion de cette salle. Pour 2011 une augmentation plus significative est envisagée afin de prendre en compte les frais liés en particulier à l'entretien de ces locaux. A cet effet une augmentation de 100 € (commune) et de 150 € (hors commune) est envisagée pour 2011. Il est nécessaire d'anticiper car la salle est réservée en général plus d'un an à l'avance.

APPROUVE les tarifs.

■ Création de poste en contrat aidé : CAE passerelle

M. BLAISE explique que la municipalité propose de créer un poste par une procédure de contrat aidé par l'Etat, à hauteur de 85 % ou 90 % du salaire

chargé, afin de renforcer les services animation et restaurant scolaire. En effet compte-tenu des nouveaux services créés, il convient de mettre en place les moyens humains nécessaires. Par ailleurs cet emploi permettra de renforcer l'encadrement de l'accueil périscolaire qui connaît une fréquentation en augmentation.

APPROUVE la création d'un poste à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2010, dans le cadre du dispositif de contrat d'adaptation à l'emploi passerelle.

■ Rachat de matériel : défibrillateur

Michel MOREAU explique qu'il avait été convenu avec le club de football l'achat d'un défibrillateur au niveau du complexe sportif (derrière la salle des sports). Le football devait pouvoir bénéficier d'une aide financière mais compte-tenu de l'absence de subvention à ce titre la commune propose de racheter le matériel au club, étant donné son utilité pour l'ensemble du complexe sportif.

APPROUVE le rachat du défibrillateur acquis par l'association USCT football au prix d'achat, à savoir 1 460 € HT.

■ Halte garderie – avenant à la convention avec la Haye-Fouassière

M. BLAISE explique que, suite aux négociations avec la ville de la Haye-Fouassière, il est proposé un avenant à la convention selon les modalités exposées précédemment, avec un effet au 1^{er} avril 2010 afin de laisser du temps aux familles pour s'organiser.

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'accueil des enfants de Château-Thébaud à la halte garderie, signée le 21 janvier 2009, avec effet au 1^{er} avril 2010 comprenant notamment une limitation de fréquentation à 16 heures par mois et par enfant.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mme SARHRAOUI s'inquiète des problèmes de stationnement dans le centre bourg, en particulier pour les commerçants. Elle demande que la possibilité de créer des emplacements provisoires ou « zones bleues » soit étudiée. M. le Maire, demande à la commission voirie d'étudier la question et d'émettre un avis au conseil.

Mme SARHRAOUI fait part des interrogations de certains habitants concernant l'éclairage du parking de l'Espace Bois Joli. M. le Maire répond qu'il est nécessaire d'éclairer pour des raisons de sécurité des lieux et des personnes. Seuls 2 lampadaires sont allumés en permanence, une programmation est en place pour le reste.

LA VIE MUNICIPALE

Compte rendu de conseil municipal du 18 janvier 2010

■ Débat d'orientation budgétaire 2010

Suite à la commission finances du 12 janvier 2010, M. ALLIER présente dans un premier temps les comptes administratifs 2009. Ceux-ci n'appellent pas d'observation particulière du conseil.

Il est proposé de débattre des différents projets proposés par les adjoints.

Une attention particulière est portée au budget relatif au service jeunesse compte-tenu des nouveaux services et des financements de la CAF. M. ALLIER rappelle la nécessité d'un financement équilibré entre les bénéficiaires des services et la collectivité. M. LOYER précise que tout service supplémentaire suppose des charges complémentaires.

M. TUAL précise qu'une éventuelle augmentation des impôts est nécessaire, il faudra la justifier. M. le Maire confirme qu'il est nécessaire de bien communiquer à ce sujet.

PREND ACTE du présent débat.

■ Projet de schéma départemental relatif à l'accueil des gens du voyage

Mme NOBLET présente la question et rappelle les prérogatives du syndicat et explique que l'avis du conseil est sollicité concernant ce projet de schéma qui couvre la période 2010-2016.

Elle rappelle par ailleurs que le syndicat sollicite 7 465 € de la commune pour 2010. Cette cotisation est en progression moyenne de 5 % par an.

APPROUVE le projet de schéma départemental relatif à l'accueil des gens du voyage.

■ Convention constitutive d'un groupement de commande avec la CCSMG pour le balayage de voirie et le désherbage alternatif

M. DOUILLARD explique l'objet de la convention.

Vu le projet de groupement de commandes relatif aux marchés à bons de commande de balayage de voirie et de désherbage alternatif entre la

communauté de communes Sèvre, Maine & Goulaine, les communes de Château Thébaud, Haute Goulaine, La Haye Fouassière et Saint Fiacre sur Maine.

DECIDE de former un groupement de commandes relatif aux marchés à bons de commande de balayage de voirie et de désherbage alternatif.

■ Local jeunes : règlement

M. BLAISE explique que le local va ouvrir ses portes très prochainement aussi la commission enfance jeunesse propose d'approuver le règlement intérieur.

APPROUVE le règlement de l'Espace jeune et FIXE l'adhésion à 5 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. BLAISE fait part du rapport des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale). Il évoque le problème des sanitaires et des préaux qui sont obsolètes et de tailles insuffisantes. M. BLAISE rappelle qu'une pré-étude a déjà été réalisée et souhaite que des travaux soient engagés dès l'année prochaine.

M. le Maire confirme la volonté du conseil et précise que la contrainte liée à la période de travaux sera importante (été 2011). Il sera donc nécessaire d'anticiper afin de d'obtenir le permis de construire, les subventions et de lancer la procédure d'appel d'offres.

Mme SARHRAOUI s'inquiète des feux d'artifice lors des locations de salles. Il est rappelé que ceux-ci doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Compte rendu de conseil municipal du 8 février 2010

■ C.C.M.S.G. - Approbation du règlement de service de la collecte des déchets ménagers

M. le Maire explique qu'il convient, à la demande de la communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine, de prendre un arrêté relatif au règlement de collecte des ordures ménagères et que le conseil approuve le règlement de collecte intercommunal.

APPROUVE le règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers.

■ Contentieux d'urbanisme / habilitation spécifique au maire pour la signature du protocole d'accord

Monsieur le Maire rappelle l'historique de ce contentieux relatif à plusieurs permis de construire à la Pouvellerie annulés par le tribunal administratif et explique qu'un protocole d'accord amiable a été négocié afin de mettre un terme aux procédures en cours. Il convient à cet effet d'autoriser M. le Maire à signer le protocole qui octroie au requérant une indemnité, versée par l'assurance de la collectivité et qui fixe les différentes garanties obtenues par les parties concernées.

APPROUVE le projet de protocole d'accord amiable.
AUTORISE M. le Maire à signer le protocole précité.

■ Projet d'aménagement de la rue de la Forge et de la route de Montbert (approbation et demande de subvention)

Michel DOUILLARD présente le projet sur les bases du rapport d'étude préalable sollicité par l'assemblée délibérante.

Il est proposé d'approuver le projet et de solliciter l'aide du conseil général au titre des traverses d'agglomération par des routes départementales, l'aide de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'équipement 2010, ainsi que la participation du SYDELA (Syndicat d'électrification) au titre de l'éclairage public, des réseaux téléphoniques et électriques.

M. DOUILLARD rappelle qu'une attention particulière sera portée à la sécurité routière, aux stationnements, à l'accessibilité et aux cheminements piétons. La réunion publique du 4 février dernier à laquelle ont participé de nombreux riverains et propriétaires a permis une meilleure compréhension du projet et des contraintes ainsi que la prise en compte par la

commune de plusieurs modifications à apporter au projet.

APPROUVE le plan de financement et **S'ENGAGE** à la réalisation des travaux.

■ Projet d'extension du réseau d'assainissement du chemin du coteau Monnier (approbation du projet et demande de subvention DGE)

M. DOUILLARD rappelle que suite à la délibération du 14 septembre 2009 et suite à la consultation des entreprises, il est proposé d'approuver le projet et de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'équipement 2010.

Il est précisé que l'aide du conseil général par le biais des contrats de territoire est confirmée ainsi que la subvention de l'agence de l'eau.

Une délibération ultérieure devra être prise afin de fixer la participation des bénéficiaires, une fois que sera connu le montant des subventions.

APPROUVE le projet et le plan de financement et **S'ENGAGE** à la réalisation des travaux.

■ Espace Jeunes : tarification et activités

Alain BLAISE détaille les bilans de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs et de l'accueil de loisirs du mercredi pour l'année 2009.

Globalement la commune participe à hauteur de 38 % du financement de ces services.

Toutefois il y a des différences selon les services, à savoir : Accueil périscolaire : 23 % (familles : 65 %), ALSH : 45 % (familles : 33 %), Espace jeunes : 78 % (familles : 22 %), dans l'ensemble l'activité s'est développée et est susceptible de progresser encore. Par ailleurs l'équipe d'animation et la commission travaillent sur un projet de mini-camp et de « camp ados ».

APPROUVE le bilan des services Enfance-jeunesse 2009.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire informe que le nouveau site internet est en ligne.

M. ALLIER présente le cahier des charges pour l'étude stratégique globale. Celui-ci ne fait pas l'objet de remarque particulière et correspond au souhait de l'assemblée.

LA commission archives

LES VILLAGES PERDUS... ET QUELQUES NOUVEAUX

Dans la dernière parution de notre journal, nous vous avons parlé des villages perdus de notre commune, la liste était incomplète.

«**Barigaud**», nous en parlions au conditionnel puisque nous n'avions pas trouvé de document prouvant que c'était bien une habitation. A la lecture d'acte d'état civil nous avons relevé que le 22 février 1757, Marie COUILLAUD, épouse de Jean PERTHUIS est décédée dans ce village, ce qui confirme que «**Barigaud**», était bien un de ces villages perdus et non de simples murettes pour retenir la terre. Par contre «**Fouenard**», que nous avons situé par erreur vers la Gagnerie est un des quartiers du Bourg près de l'Aire de la Salle.

Connaissez vous ces trois villages, ils étaient situés entre le Butay et la Jaunaie, la «**Piez**» en 1841 puis «**La Plée**» de 1866 à 1921. Là logeaient les familles : HERVOUET en 1866, RIVIERE et JANEAU en 1876, puis une famille de tuiliers, la famille BORDAGE. Tout près un autre lieudit «**Bel-Air**» où demeuraient les familles GOBERT en 1846, RIVIERE, GUILLET, BORDAGE en 1866 puis DROUARD Eugène en 1921. Enfin ce village au joli nom «**Le Point du jour**» on l'imagine au sommet d'une colline dans le soleil levant ! Il était habité par les familles : RIVIERE entre 1851 et 1936, BROCHARD en 1921, JANNEAU en 1906 et DOUILLARD en 1926. Un habitant du Butay nous a confirmé la situation de ce village où un moulin à vent existait, il était exploité en 1882 par CASSARD Alexandre et fut démoli en 1925.

De 1841 à 1906 nous trouvons cet autre lieudit «**La Pièce**», habité en 1856 par la famille PEGE et pendant plusieurs générations par la famille OLLIVIER, nous croyons l'avoir situé entre les Bauches et Chauveau.

Il y a aussi ces quartiers du bourg dont certains noms sont étonnants et parfois bucoliques : «**L'aire d'Erroie**» en 1851. «**la Prioulais**» les familles MOREAU et FARGES l'habitaient en 1968, «**Le Berly**» la famille MONNET, «**Le Larderay**» occupé de 1936 à 1968 par les familles GUIHOT, MINGUET, DOUILLARD, CHUPIN, ARNAUD, BROCHARD, SAMSON et MARNIER, «**Le Loup Chéri**» en 1968 par la famille GEAY, toujours en 1968 «**Le Vivier**» par la famille CORMERAIS et «**Verte-Fougère**» en 1851 par les familles GUERIN, LE BAS, BIRON et LAINE.

Si plusieurs de nos villages ont disparu, d'autres sont apparus ou ont été nommés différemment. Leur durée est parfois éphémère, il faut dire que certains noms ont été attribués par les habitants eux-mêmes.

Parmi ceux qui ne figurent pas sur le cadastre de 1830 et ont été donc créés après, il y a :

En 1866 **Bonne Fontaine, La Roche au Loup, Le Butay.**
En 1872 **La Petite Jaunaie,** en 1876 **Beau Laurier, Beau Séjour et le Moulin Neuf ou Moulin des Basses Friches,**
En 1881 **La Gagnerie, Beaulieu** en 1891, **La Butte** ne 1896,



Le Puits de Barigaud

La Pénissière en 1901, en 1921 **Bellevue, La Jaunaie, Le Petit Clos,** 1931 **le Grand Clos, Les Garennes et Les Gars de Bizeux** en 1962, **Mon Plaisir** en 1968, 1975 **Le Dartana, Les Saules, Les Vieilles Fontaines et Les Gars,** ce dernier semble avoir remplacé **La Plissonerie** dont nous avons déjà parlé.

Le Butay, la Butte et la Roche au loup semblent avoir été créés par les tuiliers, potiers et briquetiers qui ayant épuisé le filon de terre du village de la Poterie, se sont déplacés vers le Butay où s'est arrêtée cette activité sur notre commune.

Quand à **l'orthographe**, si plusieurs villages ont gardé la même, d'autres ont bien changé, passant du singulier au pluriel pour certains ou changeant quelques lettres pour d'autres.

C'est ainsi que l'Hermitage n'avait pas de H en 1846 ni de 1891 à 1926 ; Caffino avec un F ou deux, terminé par O ou EAU ; La Turmelière avec un L ou deux ainsi que la Barbotière avec un ou deux T. Nous écrivons : Les Raudières, mais nous avons trouvé Les Rhodières, Les Rouaudières et Les Rodières, de même que Huche Loup ou Hucheloup. La Nouette s'écrivait La Noite en 1836 ainsi que Guet-Loup puis Geuette-Loups, Guetteloups et enfin Guette Loup. Toujours en 1836 La Cercauderie, La Cacoderie en 1841, La Courcauderie en 1846, La Crecauderie en 1856, La Carcoderie en 1872 et enfin la Carcauderie depuis 1881. Le Boijoli puis Le Bois Joly et aujourd'hui Le Bois Joli depuis 1906. Les Landes de Vin en 1851 et 1856 et enfin Les Landes Devin à partir de 1968. On écrit La Baleris en 1836, La Baillerie de 1856 à 1876, La Bâlerie de 1881 à 1901 enfin La Baslerie. Chantegrole devient Champ de Grolle de 1846 à 1851, Chante Grolle 1856 à 1881, en 1886 Champ de Grolles et Chantegrolle depuis 1901. La Verrerie ou La Verrie, Le Ronzerais ou Le Ronzeray ; La Gaillotièrre s'est payée une fantaisie en 1896 elle a été écrite La Galetière ! Grenezai 1836, Grenessay 1841, Grenazay 1846, Grenezai 1851, de 1856 à 1872 Grenazet, Grenezey en 1876 ainsi qu'en 1896 de 1901 à 1926 Grenezais, Grenezay en 1936 depuis 1962 Grenezé, ce dernier semble avoir été le plus chahuté de nos lieuxdits.

*Il est difficile à partir de ce constat de déterminer la véritable orthographe de chaque village, souvent la prononciation des habitants est à l'origine de ces modifications. Le plus bel exemple dans notre commune c'est la Blanchettrie doit-on dire **Blanche trie** ou **Blan chetterie**, en 1836 on l'écrivait **Blanchettrie**, mais certains notaires l'ont écrit avec deux T.*

Ces renseignements sont puisés aux archives de la Mairie, listes des recensements et matrices cadastrales.

Pour la commission Recherches
B. Hervouet



INTERVIEW PAR LA COMMISSION INFORMATION & COMMUNICATION JUSTE POUR UNE DANSE... ET DES ÉTOILES !

Intervenantes : Yannick BOUTHOLLEAU, premier président fondateur, Annette HUCHET présidente actuelle, Karine GUICHARD, une des deux professeurs.

1) Pouvez vous nous expliquer chacune votre cheminement vers la danse ? Pour Annette est-ce un prolongement de la musique ?

Annette : C'est bien la musique qui m'a dirigée vers la danse, je ne peux m'empêcher de danser en l'écoutant, j'ai une grande passion pour la danse et je pratique depuis trois ans la « speed danse ».

2) Depuis combien de temps pratiquez-vous la danse ?

Karine : Je la pratique depuis l'âge de 5 ans, j'ai commencé à l'école de danse à 8 ans, essai au conservatoire infructueux à cause de mes problèmes de hanches. A 16 ans, audition réussie pour entrer dans une compagnie, refus des parents et poursuite des études sans quoi je n'aurais pas pu passer mon diplôme d'Etat.

J'ai 18 ans, lorsque Mme LEVESQUE présidente de l'époque me demande de venir à Château-Thébaud et malgré l'angoisse du premier cours, j'ai réussi ma nouvelle expérience vers la danse. Je reste un an à l'essai, ensuite trois ans en tant que stagiaire dans cette commune et élève du CFRD de Nantes pour passer mon diplôme d'Etat, puis spécialisée dans le handicap, diplômée en 3^{ème} attestation de langue des signes et diplômée handidanse. Je suis professeur depuis 20 ans à Château-Thébaud et habite cette commune où je suis heureuse de vivre.

3) Décrivez nous les différentes disciplines enseignées à Château-Thébaud.

Karine : Pour les enfants l'éveil à partir de 4 ans, puis l'initiation de 5 à 7 ans et ensuite soit la danse classique jusqu'à 16 ans ou le Jazz.

Nous proposons aussi pour les adultes le Jazz, la danse de salon : danse latine, danse de caractère, danse rétro et les années rock'n roll... Depuis 3 années la speed danse qui est comme son nom l'indique une danse très rapide et très rythmée pour la dépense énergétique suivi d'un renforcement musculaire et d'une relaxation. Et depuis peu de temps la danse en ligne : Madison, Salsa, Rumba et Country, ce nouveau cours du vendredi soir est composé d'un groupe de 30 adhérents (femmes et hommes) cette discipline se passe dans une ambiance conviviale, les élèves ne voient pas le temps passer.

4) Combien de vos élèves sont devenues des étoiles ?

Karine : Quand les élèves deviennent excellentes dans cette discipline elles ne peuvent pas rester dans l'association, elles se dirigent vers un conservatoire.

Une de mes élèves est danseuse professionnelle en Italie, une autre a fait le conservatoire de Nantes.

5) D'après vous, le fait de maîtriser son corps dans l'espace, donne-t'il plus d'assurance à l'enfant dans sa vie ?

Karine : La danse permet de se réapproprier son image. La maîtrise de son corps permet d'acquérir l'assurance sur le physique et sur l'esprit.

6) Parlez-nous de votre association.

Yannick : Fin 1975 en congé de maternité, j'imagine de créer une association de danse classique. Pour débiter les premiers cours je prends conseil auprès d'un professeur de Vertou, elle nous propose sa fille, Pascale DESFOSSE. Les cours de danse classique débutent avec vingt élèves. La première représentation a lieu dès le mois de juin 1976 dans la salle des Arcades, avec grand succès.

7) Un mot des gens qui vous entourent.

Annette : Depuis la création de l'association, plusieurs bureaux et présidentes ce sont succédés : Mmes BOURGOIN Josane, MICHAUD Jocelyne, LEVESQUE Jacqueline, SOUILLOT Béatrice, MASSINON Viviane, BRUEL Jacqueline. Toutes ces présidentes ont eu à coeur de faire progresser la danse dans la commune. Je suis présidente depuis 3 ans après cinq ans de secrétariat.

Pour une association qui compte 235 adhérents et 2 professeurs, le bureau est composé uniquement de 6 personnes de très bonne volonté : la présidente Mme HUCHET Annette, la trésorière Mme MATHE Nelly, Mme TREGUER Cécile trésorière adjointe, Mme CORMERAIS Isabelle secrétaire, Mme BERTIN Jacqueline et Mme GAUDET Annick membres du bureau. L'organisation des galas nécessite plus de 1000 costumes, accessoires et décors...

Annette : Je tiens tout particulièrement à remercier le travail des membres du bureau. Dans leur domaine de compétence, chacune apporte beaucoup. Elles ne comptent pas leur temps, et contribuent énormément au bon fonctionnement de l'association. Leur aide m'est très précieuse.

Pour la réussite des galas, les conjoints ainsi que les parents sont souvent sollicités.

Un grand hommage à Mr SECHERESSE Alain pour son temps passé à assurer le son et la lumière permettant la réussite de nos galas. Remerciements à Mr LEVESQUE Jean-Paul pour ses multiples interventions, pendant de nombreuses années, pour le montage des podiums, des décors...

Remerciements à Mrs GION Jean-Luc et JAUNET Paul pour les heures passées à assurer le câblage pour le gala 2009.

LA VIE MUNICIPALE

Pour le son et lumière ils ont su passer la main à deux papas d'élèves : Olivier BERTET et Frédérique DUMONT, maintenant la relève est assurée, pour l'organisation des galas futurs c'est un grand soulagement. Remerciements aussi à tous les bénévoles de l'association.

Merci à toutes les mamans qui ont confectionné jusqu'à ce jour 1 500 costumes et merci aux personnes que j'aurais pu oublier.

Le succès nous le devons tout particulièrement à Karine. Nous avons beaucoup de chance d'avoir cette artiste hors norme qui sait faire passer sa passion auprès des petits comme des adultes. Mais n'oublions pas non plus le second professeur Stéphanie GAILLARD qui assure ses cours avec beaucoup de professionnalisme, elles assurent un binôme harmonieux. Stéphanie a su trouver sa place et prendre le relais auprès des élèves de Karine.

8) Quels sont vos projets ?

Nous organisons aussi des stages de danse : salsa, hip-hop et danse africaine. Les stages de danse africaine remportent toujours un vif succès et nous prévoyons d'ouvrir un cours. Le professeur et musiciens sont déjà trouvés, nous ferons un sondage pour connaître le nombre de personnes intéressées. Nous recrutons un troisième professeur pour les cours du lundi soir.

Annette et Karine : Le cours de danse de salon a été créé en 2005. Tous les ans de nouveaux couples s'ajoutent et c'est pour eux un réel bonheur de se retrouver, ils s'organisent même des petites soirées dansantes entre eux. Ce qui est formidable de leur part, ils répondent toujours présents pour monter sur scène le jour du gala, ils permettent de couvrir les temps morts et d'enchaîner toutes les chorégraphies. La musique de Château-Thébaud les a sollicités afin de répéter

le vendredi soir avec eux, pour permettre aux musiciens d'avoir le bon rythme pour les valse, salsa...

9) Parlez nous de tout ce qui vous tient à coeur.

Une grande satisfaction, la danse compte toujours plus de garçons chaque année parmi les plus jeunes. Cela fait 2 ans qu'un d'entre eux danse dans le même groupe que sa soeur. Hommage à Nathan âgé de 12 ans qui danse seul avec un groupe de 17 filles, comme quoi la danse n'est pas réservée qu'aux filles !!!

Annette : Ma plus belle récompense et ma grande satisfaction en tant que présidente c'est de voir le bonheur et la joie des élèves lorsqu'ils dansent, il n'y a pas d'esprit de compétition, ils s'épanouissent dans une activité qu'ils aiment et cela se voit. Donner apporte beaucoup plus que de recevoir.

Karine, n'est pas seulement la professeure de danse appréciée de tous ses élèves, elle a aussi créé son association « DANSE TA DIFFERENCE ». Dans cette association elle donne des cours à des handicapés malentendants, moteurs et mentaux, elle a même appris la langue des signes pour pouvoir communiquer avec eux. Nous sommes allés récemment voir le gala « Ombres et Lumières » qu'elle a organisé au Quatrain. Une grande émotion nous a envahis lorsque sur la piste les enfants handicapés, habillés de blanc, ont été rejoints par sept danseuses de Château-Thébaud vêtues de noir. Tous les danseurs étaient en communion parfaite et oubliaient leurs différences.

« Ce sont deux grandes passionnées de danse et de partage, et pas tristes de surcroît, qui nous ont reçus. Nous sommes passés du rire à des moments de grandes émotions. Merci à toutes les deux ainsi qu'à Yannick ».

N'oubliez pas le samedi 5 juin 2010 nous fêterons le 35^{ème} anniversaire de l'association.

GENEALOGIQUEMENT VOTRE

Qui étaient vos ancêtres ? D'où venaient-ils ? Qu'elles étaient leurs professions ? Combien étaient-ils ? Si vous, vous êtes déjà posés ces questions ou si vous venez de vous les poser, nous avons peut-être la réponse.

Le samedi 27 novembre 2010, les gens de l'association généalogique de Vertou (AGV44) remettront à Mr Le Maire, les tables généalogiques de Château-Thébaud qu'ils viennent d'éditer. Ils seront aussi à votre disposition pour débiter une généalogie ou la compléter et peut être simplement pour vous donner des conseils.

A cette occasion la commission recherche organise une exposition de documents historiques de la commune, ainsi que de cartes postales et photos anciennes. Si vous en possédez, cela nous intéresse venez nous les présenter à la mairie, (permanence tous les samedis de 9h à 11h30 ou appelez le 02 40 06 55 53) avec votre autorisation, elles seront scannées et restituées immédiatement.

Vous trouverez aussi à cette exposition des explications complémentaires aux articles de la commission Archives, parus dans le journal municipal, nous parlerons aussi du patrimoine de notre commune.

Que vous soyez Castelthébaldaï d'origine ou d'adoption cette exposition vous intéresse, l'histoire de notre commune, que nous écrivons ensemble, trouve ces racines dans son histoire.

Article de la Commission Archives



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

De nombreux évènements ont ponctué le secteur enfance jeunesse



La signature du contrat enfance-jeunesse avec la CAF, le 9 mars 2010

L'inauguration de l'Espace Jeunes, le 27 mars 2010



Les vacances de Pâques, avril 2010

Le nettoyage de printemps à Caffino le 16 avril 2010



LA VIE MUNICIPALE

LES ACTIONS DU CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Tournoi de baby-foot intergénérationnel.

Le 3 avril, un tournoi de baby-foot intergénérationnel était organisé conjointement par l'U.S.C.T et la mairie, dans le cadre du Contrat Educatif Local.



Cette action avait pour but de créer des échanges entre les générations.

Jeunes et moins jeunes se sont rencontrés dans la bonne humeur tout le long de l'après-midi.

Pour ce premier tournoi, 15 équipes se sont affrontées en toute convivialité. Les organisateurs ont distribué des coupes à la fin de ces rencontres et chaque participant est reparti avec un petit cadeau. Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation.



Fort de ce succès, les organisateurs pensent déjà au tournoi de l'année prochaine. Une modification importante y sera apportée. En effet, deux tournois distincts se dérouleront en parallèle (un tournoi intergénérationnel et un tournoi open), permettant à un public élargi de profiter de ces rencontres amicales.

A VENIR...

Cycle « Sports nature évasion »

« Découverte et initiation à l'escalade et au canoë-kayak ».

Cycle de 4 séances d'escalade et de canoë-kayak **29 mai, 12 et 26 juin** dernière séance à déterminer avec les participants.

Public : 14-18 ans

Tarif : 20 € (pour l'ensemble du cycle, 16h d'activité)

Renseignements et inscriptions « Association Pont Caffino » : 02 40 06 54 07

Tournoi de l'été

Organisé par les animateurs Fabien LALERE et Aurélien LEGRAND.

Vendredi 4 juin 2010 à 19h salle omnisports. Tournoi familial de badminton et tennis de table.

Inscriptions jusqu'au 2 juin. Coupon réponse à remettre à la mairie. Renseignements au 02.28.21.34.66

INSCRIPTION POUR LES VACANCES D'ETE

à l'accueil de loisirs - tél 02 28 21 34 66.

• **Mardi 11 mai 2010 de 17h30 à 19h** • **Mercredi 19 mai de 15h à 19h** • **Samedi 22 mai de 10h30 à 12h30.**

Vacances d'été : Accueil de loisirs 3/12 ans

Pour les 6 à 8 ans :

- Nuitée du 15 au 16 juillet à Barbechat : promenade à dos d'âne, découverte du jardin écologique, jeux de plein air.
- Nuitée du 30 au 31 août 2010 à Caffino : équitation, découverte nature, jeux de plein air.

Pour les 9 à 11 ans : mini-camps

- Du 19 au 23 juillet 2010 à Mouilleron en Pareds : course d'orientation, VTT, paintball junior, piscine, parc de loisirs, pêche.
- Du 23 au 27 août 2010 à St Hilaire de Riez : catamaran, plage, parc aquatique, piscine.

Mini-camp pour les ados à la Tranche sur Mer

- Du 26 au 30 juillet : surf, accro-branche.

LA VIE MUNICIPALE

BRAVO LES JEUNES

Le samedi 27 mars 2010 à 16h00, le maire et son équipe municipale ont eu le plaisir de retrouver les jeunes pour l'inauguration de leur espace jeunes.

Lors de son discours, le maire a associé dans ses remerciements, les jeunes, le service jeunesse, la commission jeunesse et le service technique, ils ont tous participé à la réhabilitation de ce local.

En effet au fur et à mesure des samedis, sous l'oeil attentif de l'animateur jeunesse Fabien LALERE et sous la responsabilité du maire adjoint Alain BLAISE, les jeunes ont nettoyé, décoré et aménagé leur espace, ils sont parvenus à le rendre attrayant.

Le Maire s'est adressé aux jeunes : « Je terminerai en souhaitant bon vent à l'Espace jeunes. Sachez que l'équipe municipale et moi-même seront à votre écoute et nous sommes persuadés que vous saurez avec Fabien pérenniser cette structure. Que vos projets se réalisent ! »

Actuellement 28 adhérents fréquentent régulièrement l'Espace Jeunes.



RESTAURANT SCOLAIRE

Le contrat avec le prestataire arrivant à terme, un nouvel appel d'offres a eu lieu. Un cabinet d'études a été désigné pour établir un nouveau cahier des charges en partenariat avec la commission restaurant scolaire.

Suite à une première analyse des résultats, c'est **la société ARIDEV qui a été la mieux disante aux critères énoncés dans le cahier des charges.**

Plusieurs membres de la commission ont visité la cuisine centrale de cette société et ont déjeuné à la Boissière de Montaigu, restaurant scolaire utilisant ce même prestataire.

Ces démarches nous ont confirmé notre premier choix, la société ARIDEV sera désormais le prestataire du restaurant scolaire pour une durée de 4 ans.

Chaque repas comprendra un **élément BIO.**

La commission restaurant scolaire se réunira le 17 mai pour faire un premier point après quelques semaines de fonctionnement, en présence du nouveau prestataire.

Le prix du repas voté au conseil municipal de mai sera à partir de **septembre de 3,20 €.**



LA VIE MUNICIPALE

ENVIRONNEMENT



DESHERBAGE ALTERNATIF

Notre commune travaille actuellement sur un plan de désherbage afin d'approcher à terme le « ZERO PESTICIDE ».

Un essai a été conclu avec un prestataire pour pratiquer un désherbage thermique dans le bourg.

Ce n'étaient pas des bouilleurs de cru ambulants qui ont sillonné le bourg le jeudi 15 avril mais l'entreprise Arbora venue faire un essai de désherbage thermique. Ce procédé permet d'ébouillanter l'herbe avec de la vapeur à 120°. Plusieurs zones sur la commune pourraient être concernées par cette méthode. Nous limiterons ainsi fortement d'année en année l'usage des pesticides.

Travaux d'embellissement effectués par les services techniques

- ▲ Des bordures bois ont été posées pour soutenir la terre des talus aux abords du Moulin Chupin et de la route de Vertou.
- ▲ Des massifs ont été créés route du Bignon pour remplacer les jardinières qui nécessitaient trois fois plus d'eau qu'un massif plein de terre. Environ 1 000 plantes vivaces ont été plantées ainsi qu'une trentaine de végétaux.
- ▲ Des aménagements de trottoir en bi-couche avec

intégration de massifs espaces verts sont réalisés devant l'école Marcel Canonnet, route de Vertou et autour du rond point du Moulin Chupin.

Félicitations aux agents des services techniques qui ont réalisé ces travaux avec beaucoup de soins.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Des travaux sont en cours de réalisation chemin du Coteau Monnier afin de raccorder 8 familles sur le réseau.

LÉGISLATION DES ZONES HUMIDES

Lundi 26 avril la municipalité a reçu en mairie en présence de M. Pasquereau de la Direction départementale des territoires et de la mer, les viticulteurs et agriculteurs de notre commune afin de les informer sur la nouvelle législation des zones humides.

Un cabinet sera mandaté prochainement pour réaliser le diagnostic des zones humides avec la participation de la population viticole et agricole.

Il leur a été également rappelé les règles d'urbanisme. Conformément au PLU, tout remblaiement ou terrassement est interdit en zone agricole et en zone naturelle, exceptés ceux liés et nécessaires aux activités agricoles et viticoles.

Ces types de travaux, qu'ils soient provisoires ou définitifs sont soumis à déclaration de travaux en mairie.

COMBIEN ÇA COÛTE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ?... QUI PAYE ?

L'assainissement collectif a son propre budget. Seuls y contribuent les usagers raccordés au réseau collectif (60 % des foyers à Château-Thébaud). En contrepartie ils payent ce service sur les deux factures annuelles adressées par la SAUR. Elles comportent une partie consommation d'eau et une partie concernant l'assainissement, uniquement pour les raccords au réseau d'assainissement. Il s'agit de la partie encadrée « collecte et traitement des eaux usées » et dans la partie « organismes publics » la ligne « modernisation des réseaux de collecte » pour l'agence de l'eau.

Il faut noter que le montant de votre facture est établie par l'addition d'une part fixe « abonnement » et d'une part variable « consommation ». Celles-ci comprennent aussi deux parts distinctes :

1. La part revenant à la société fermière (la SAUR) pour l'entretien et la gestion des réseaux et des stations.
2. La part qui revient à la commune pour la construction et le renouvellement des réseaux, des équipements et des stations d'épuration.

A Château-Thébaud en 2010, le coût pour 120 m³ assainis, est de **1,53 € TTC** par m³ traité dont 0,18 €/m³ destinés à l'agence de l'eau. Cette agence subventionne les projets des collectivités comme notre nouvelle station financée à hauteur de 392 000 €.

Quant à l'eau potable, toujours pour une consommation moyenne de 120m³, la facture s'établie à **2,16 € TTC/m³**.

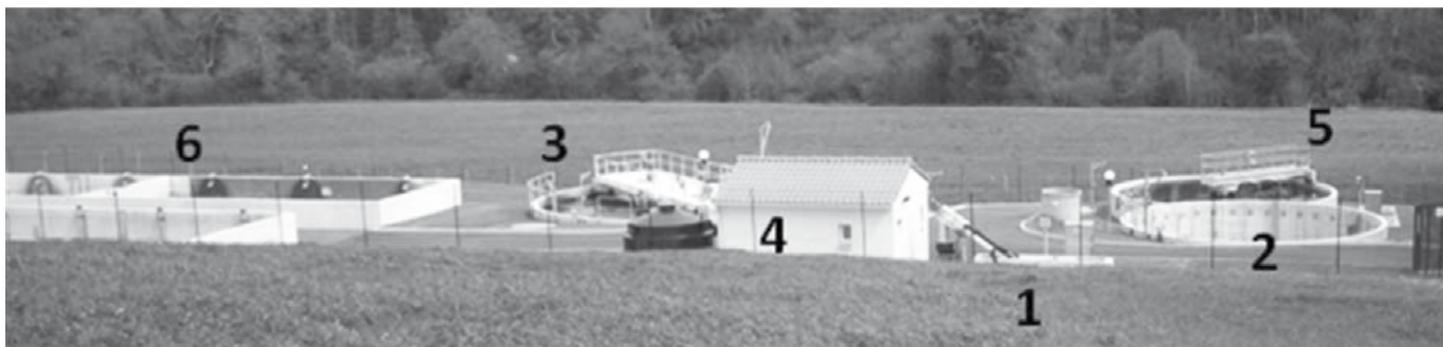
NB : ces services bénéficient d'une TVA réduite à 5,5%.

LA VIE MUNICIPALE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMENT ÇÀ MARCHE UNE STATION D'ÉPURATION ?

La nouvelle station d'épuration du bourg à Caffino, mise en service en juin 2009 a une capacité de traitement de 1 700 équivalents habitants. Elle a coûté 820 000 € HT dont 47 % de subventions. C'est une station plus écologique grâce à une filière d'épuration des boues par roseaux.



À l'entrée en station les eaux passent par un **dégrilleur automatique (1)** qui retient les plus gros déchets, compactés, ensachés ils sont envoyés en décharge. Un dispositif d'écrêtement des débits permet d'envoyer les volumes excédentaires vers un bassin tampon, **le bassin d'orage (2)**.

Ce sont les bactéries naturellement présentes dans l'eau qui vont « manger » la pollution. Pour se développer elles ont besoin de nourriture (pollution organique) et d'oxygène. Pour apporter ce dernier on injecte de l'air au fond du **bassin d'aération (3)** et on agite l'eau.

Une fois les aliments digérés, les bactéries se rassemblent et forment des boues. Dans ce bassin enfin, l'eau est traitée par addition de sels de fer, afin de supprimer le phosphate, source de pollution pour les rivières. Les eaux du bassin d'aération (3) sont envoyées vers **le clarificateur (5)**. Les boues les plus lourdes y tombent au fond et l'eau épurée de surface, est évacuée dans un canal de comptage puis retourne à la rivière. Dans le canal de comptage (5) on mesure la quantité d'eau rejetée et on prélève à des fins d'analyse (4 local technique) des échantillons du produit rejeté à la Maine.

Les boues sont acheminées vers **4 lits drainés et plantés de roseaux (6)**, qui les déshydratent de façon naturelle. Leur surface totale est de 414 m² et leur autonomie de charge est de 4 ans.

Les roseaux (*phragmites*) assurent 4 fonctions :

- ▲ Les plantes assimilent les nutriments (nitrates et phosphates) pour leur propre développement et participent activement à l'épuration.
- ▲ La zone de racines (rhizosphère) est un support privilégié pour les micro-organismes épurateurs. L'oxygène élaboré par photosynthèse au niveau des feuilles est restitué dans le lit par les racines et utilisé par les bactéries aérobies, qui sont les plus efficaces pour l'épuration.
- ▲ Les racines ont un rôle de maintien de la structure du lit et permettent d'éviter les risques de colmatage et de circulation préférentielle.
- ▲ En période estivale, bien ensoleillée, la perte en eau par évapotranspiration (évaporation + consommation d'eau des plantes) peut atteindre 10 litres par jour et par m² de lit. Ce phénomène permet de limiter considérablement la quantité de rejets à la période où les ruisseaux sont à leur plus bas niveau.

Entretien : les roseaux doivent être fauchés (faucardage) une fois par an en automne. Ils repoussent naturellement au printemps suivant.

LA VIE MUNICIPALE

SITE INTERNET



Vous avez été 3700 internautes à venir découvrir notre nouveau site internet depuis son ouverture en février dernier.

En un clic vous avez accès au menu déroulant qui reprend les grands domaines de la vie communale tels que : l'enfance/jeunesse, la vie municipale...

Pour les associations qui souhaiteraient communiquer un évènement via le site merci de remplir la fiche navette qui se situe dans le menu : « Vie associative » puis « calendrier des manifestations ».

Nous espérons que ce guide dynamique vous permettra de découvrir ou de redécouvrir votre commune.

STATIONNEMENT MINUTE

Afin de faciliter l'accès aux commerces, 2 places de stationnement minute ont été créées.

Principe : stationnement **limité à 5 min** sauf de 20h à 7h.

Merci de respecter cette limitation.



ECLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'économie la durée de l'éclairage public a été réduite :

- le soir : 22h,
- le matin : 6h30.

Pour information l'éclairage des parcs d'activités de la Poterie et du Butay est géré par la communauté de communes et reste allumé toute la nuit afin d'éviter les vols.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale située au Centre culturel du Moulin Chupin fonctionne avec le concours de bénévoles.

En 2009 ce sont 19 bénévoles qui se sont relayés afin d'assurer l'accueil, le prêt de livres et de revues auprès des lecteurs de plus en plus nombreux.

Pour 2009 on compte : 280 adultes, 309 enfants, 81 scolaires.

On ne peut que se réjouir de cette fréquentation et remercier les bénévoles pour le travail effectué car le suivi des prêts de livres, leur renouvellement, les nouveaux achats demandent beaucoup de temps et d'application.

Rappel des horaires d'ouverture :

- ▲ le mercredi de 15h00 à 16h30,
- ▲ le samedi de 10h30 à 12h00.



MÉDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la famille française est une distinction honorifique décernée aux personnes de nationalité française qui ont élevé quatre enfants et plus afin de leur rendre hommage et leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Comment obtenir cette distinction ?

Un dossier de candidature est à votre disposition à la mairie. Une fois complété, ce dernier devra être déposé à La Préfecture **avant fin novembre 2010**.

Votre dossier sera examiné par les services de la mairie puis par une commission organisée par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et c'est le Préfet du département qui décidera de l'attribution de cette distinction.

La médaille est traditionnellement remise le jour de la fête des mères de l'année suivante.

DATE A RETENIR

Samedi 6 novembre 2010 : repas des aînés

Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus sont conviées avec leur conjoint ou conjointe à partager ce repas convivial. Un conseiller municipal passera à leur domicile les inviter les semaines précédant le repas.

ERRATUM GUIDE PRATIQUE 2010

- ▲ Infirmières Mme Auvray **Tél portable : 06 85 50 65 56**
- ▲ Maraîcher M. Olive Vincent **Tél : 02 40 06 52 19**
- ▲ Castel Electricité service M. Eveillard : propose également la vente d'appareils électroménagers, panneaux photovoltaïques.
- ▲ Culte : permanences le mercredi et vendredi de 9h30 à 10h30 cure de Vertou
- ▲ Bibliothèque municipale : permanences **le mercredi de 15h à 16h30** et le **samedi de 10h30 à 12h00**
- ▲ Gîtes : M & Mme Clénet Gérard - gîte de France 2 épis - pour 3 pers - Le Pas Breton Tél : 02 40 06 54 33



LA VIE SCOLAIRE

ECOLE PUBLIQUE ELEMENTAIRE MARCEL CANONNET

Les inscriptions pour l'année scolaire 2010/2011

En maternelle :

Nous accueillerons pour l'année scolaire 2010 les enfants nés en 2008 en fonction des places disponibles (en priorité les enfants nés en début d'année 2008). Les enfants nés en 2007 et antérieurement seront tous accueillis. Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder. Vous pourrez visiter l'école, nous vous présenterons le projet de l'école et répondrons à vos questions.

En élémentaire :

Tous les enfants du CP au CM2 peuvent être inscrits.

Les documents à fournir :

- ▲ les pages des vaccinations obligatoires,
- ▲ le livret de famille,
- ▲ le certificat de radiation s'il s'agit d'un changement d'école,
- ▲ le certificat d'inscription délivré par la mairie de Château-Thébaud.

Pour en savoir plus, prenez contact avec M. Pénisson • Tél : 02 40 06 53 10 (répondeur)
fax : 02 40 06 46 67 • courriel : ce.0440496A@ac-nantes.fr



ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ST JOSEPH

Inscriptions pour septembre 2010 et l'année 2011

La rentrée 2010-2011 se prépare. Pensez à l'inscription de votre enfant* en contactant la directrice, Mlle Stéphanie Perthuis, au 02-40-06-50-38, à l'école St Joseph.

Pour recevoir parents et enfants, Melle Perthuis est disponible le LUNDI TOUTE LA JOURNÉE et le SOIR après l'école à 17h00.*

L'enfant doit avoir 2 ans révolus le 1er septembre 2010 pour commencer dès la rentrée ou 2 ans révolus au 31 décembre 2010 pour être accueilli à l'école à partir du mois de janvier ou avril 2011.

Les enfants de l'école et le monde du Cirque

Notre projet d'année est l'ouverture au Monde du Cirque. Chaque cycle va pouvoir s'exprimer et profiter d'activités d'éveils aux arts du cirque.

Du 17 au 22 mai 2010: la compagnie «Cristal» montera son chapiteau près de l'école. Les élèves des classes du CP aux CM2 participeront à des ateliers sous chapiteau pour préparer les spectacles du vendredi soir 21 mai et du samedi matin 22 mai. Les classes des maternelles seront encadrées quant à elles par la compagnie «Baldaboum» le mardi 18 mai pour découvrir et pratiquer les arts du cirque.

La kermesse aura lieu cette année le **dimanche 27 juin** avec comme thématique Les Arts DU CIRQUE : à 11h, défilé dans les rues du bourg, animations place de l'église puis déjeuner champêtre à l'Espace Bois Joli. Vers 15 h, spectacles présentés et préparés par les enfants et leurs enseignantes avec la complicité du clown BIDOUILLE, et pour clôturer cette journée place à la traditionnelle soirée Moules-Frites.

Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver vos repas auprès de l'OGEC - Ecole Saint-Joseph 6 rue du Prieuré 44690 Château-Thébaud - Tél. 02 40 06 50 38 - Site : www.ecole-saint-joseph.org.

BILAN

L'animation de notre commune repose en grand partie sur nos associations et le Comité des fêtes qui oeuvrent toute l'année pour offrir un panel d'activités destiné à toute la population.

La diversité de nos associations permet aux personnes de tous âges de pratiquer, participer ou de s'instruire et ce grâce au dévouement de nombreux bénévoles qui s'investissent pour le plus grand bien de nos concitoyens.

Comme vous avez pu le constater dans le guide pratique 2010, ce n'est pas moins de 43 associations qui ont été recensées dont 18 associations sportives et 9 associations culturelles.

Afin de permettre à ces associations de fonctionner dans de bonnes conditions, la commune met à disposition les équipements suivants : Espace Bois Joli, salle des Arcades, salle de la Maine, salle du Bois de la Haie, salle du Moulin Chupin, complexe sportif, un skate park, 2 terrains de football, 2 cours de tennis.

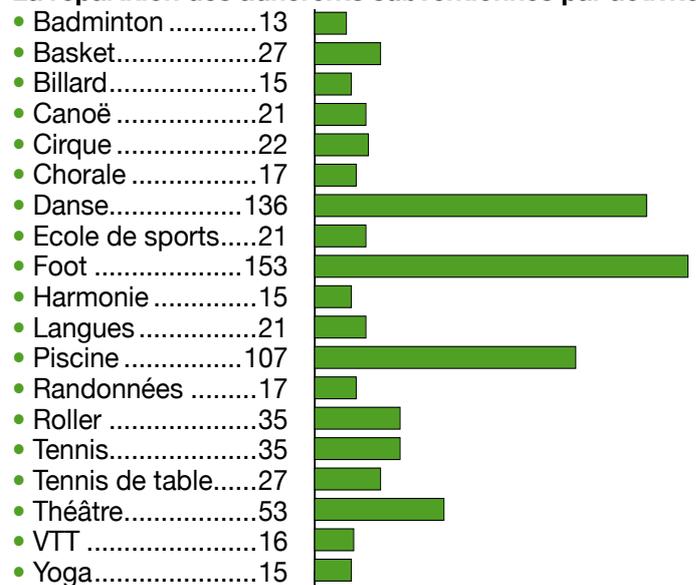
Un planning d'utilisation de ces équipements est élaboré chaque année début juin en concertation avec les associations concernées.

La vie de notre commune est régie par un document intitulé « Commune et associations » et ce depuis 2009.

Lors du vote du budget, le conseil municipal alloue une enveloppe financière qui est ensuite répartie entre les associations pouvant y prétendre et selon les critères définis pour la durée du mandat.

La répartition des subventions ne concerne que les habitants de Château-Thébaud soit 8 240 € en 2010.

La répartition des adhérents subventionnés par activité :



BALIVERNES : UN FESTIVAL ET UN ANNIVERSAIRE

Le festival Balivernes 2010 se décline en deux temps.

✓ Le show des ateliers du 21 au 23 mai à l'Espace Bois Joli

Le vendredi à 21h00 l'atelier adultes présentera « Tocs en stock ».

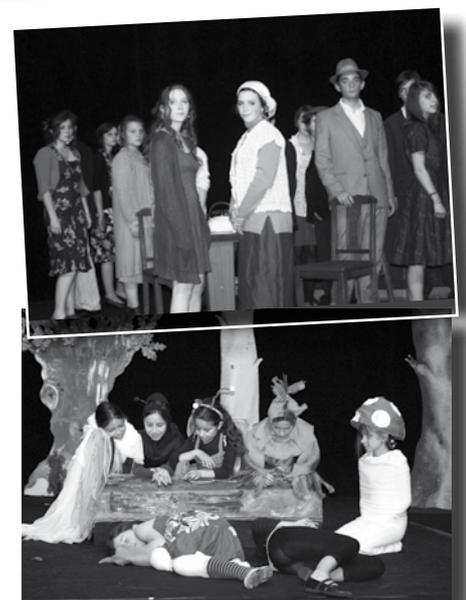
Le samedi après-midi le rideau s'ouvrira, à 14h30, sur le spectacle des enfants « Rose et le livre », lui succèdera l'atelier pré-ado 1 avec « La cour des innocentes » l'atelier pré-ado 2 « Arlequin médecin » et le groupe ados avec « L'atelier » de Grimberg. Il y aura un intermède à 19h30 avec apéritif, sandwich grillades et animation musicale et à 21h00 l'atelier adultes reviendra avec « Tocs en stock ».

Le dimanche les ateliers jeunes monteront sur scène pour une nouvelle présentation de leurs spectacle : 16h00 « Rose et le livre », 17h30 « Le cour des innocentes », 18h30 « Arlequin médecin » et après une pause, apéritif, sandwich grillades, les ados présenteront à 20h00 « L'atelier »

✓ Le 25^{ème} anniversaire de Balivernes samedi 29 mai

Balivernes souffle ses 25 bougies et propose le samedi 29 mai, pour célébrer cet anniversaire, une après-midi et une soirée conviviales et festives. Le rendez-vous est donné au Bois Joli pour le café à 14h30. La salle sera le départ d'une promenade déambulatoire pleine de surprises et de souvenirs. Après la pause diner, assurée par le Dynamodrome, Balivernes a invité la Compagnie professionnelle Nantaise des Petites z'Affaires.

« Embarqués sur leur radeau-spectacle, les acteurs-musiciens n'en finissent pas d'écoper le concert qu'ils ont consciencieusement noyé. Pas facile de garder son calme dans ces conditions... Et mademoiselle Suzy, la chanteuse, a bien du mal à finir son tour de chant ». Un D.J. Dynamique prolongera la soirée avec danse et musique.



LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAIQUE FETE SES 50 ANS

COMITE DES FETES

Après les problèmes d'effectifs rencontrés au sein du Comité des Fêtes, l'assemblée générale du 27 avril 2010 ayant été satisfaisante, elle nous a permis de reconstituer le bureau, et ainsi de maintenir les manifestations prévues :

- le feu d'artifice le 3 juillet 2010,
- la foire commerciale les 16 et 17 octobre 2010.

Vendredi 18 juin 2010 à 21h - Esplanade des Arcades

La séance ciné des années 60 - Cinéma en plein air

Programme : 21h15: Tex Avery,

22h10 : Entracte avec bonbons, esquimaux, buvette et les actualités... du siècle dernier,

22h30 : film de François Truffaut (1959) « Les 400 coups ».

Dimanche 5 septembre 2010 - Salle du Bois de la Haie

A partir de 14h00 : Accueil des invités,

14h00 : Exposition « Souvenirs et perspectives »,

15h00 : Liberté, égalité, laïcité

Conférence-débat animée par un responsable de la Ligue de l'Enseignement. Ensemble, nous essaierons d'y voir plus clair.
Entrée gratuite,

17h30 : Cérémonie de clôture, suivie du verre de l'amitié.

Tarif : 3,00 €
Gratuit moins de 12 ans

DANSE

L'association propose des cours de danse pour enfants et adultes.

Pour les enfants

- **Eveil** dès l'âge de 4 ans.
- **Initiation** à partir de 5 – 7 ans.
- **Jazz** à partir de 7 ans.
- **Classique** de 7 à 16 ans.



Pour les adultes

- **Danse en ligne** : country – madison – salsa – rumba.
- **Danse de salon** : danse latine – danse de caractère – les années rock'n roll...
- **Speed danse** : danse très tonique et très rythmée pour la dépense énergétique, suivi d'un renforcement musculaire et d'une relaxation.

• Jazz adultes

Cours de danse africaine avec professeur et musiciens :



Si vous avez envie de voyager au travers des rythmes, des chants et danses de l'Afrique de l'ouest n'hésitez pas à nous contacter.

Ce cours ne sera ouvert qu'en fonction des inscriptions.

Contacts : Annette HUCHET : 02.40.06.55.58
Nelly MATHE : 02.40.58.49.10

INSCRIPTIONS :

- mercredi 19 mai 2010 de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, salle de la Tour,
- vendredi 21 mai 2010 de 19h00 à 21h00, salle du Bois de la Haie.

**35^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION
SAMEDI 5 JUIN 2010 - ESPACE BOIS JOLI**

DON DU SANG



Des malades ont besoin de vous

En France, la moyenne de donateurs est de 4% pour Chateau-Thébaud, la moyenne est de moins de 3%. Serions-nous moins concernés ou bien moins généreux ?

Sachant que ce geste permet de sauver beaucoup de vies.

N'attendez pas d'avoir besoin des autres pour être donateurs, car il sera trop tard.

Pensez-y des maintenant

Prenez note de nos prochaines collectes

- **mercredi 09 juin** de 16h30 à 19h30 - salle du Bois de la Haie,
- **mercredi 29 septembre** de 16h30 à 19h30 - salle du Bois de la Haie,
- **mercredi 22 décembre** de 16h30 à 19h30 - salle du Bois de la Haie.

Nous vous attendons.



LA VIE ASSOCIATIVE

LES MUSICADETS EN GUINGUETTE

Les musiciens de l'harmonie ont le plaisir de vous convier au concert « Guinguette » qu'ils donneront le **dimanche 30 mai à Pont Caffino**.

Retrouvez-nous à partir de 11 heures, ou dans l'après-midi à 15h30, sur les bords de la Maine pour vous laissez entraîner et danser sur des rythmes de valse, javas, tangos...

Pour tout renseignement : Anne Boussonnière
02.40.06.57.70

CLUB DES AMIS REUNIS DE CHATEAU-THEBAUD

Programme des sorties

▲ Mercredi 16 juin : Une journée en Troglodyte.

Moulin de sarre- village Troglodyte. Inscription avant le 30 mai (avec déjeuner).

▲ Mardi 06 juillet : Gourmandise et Nature

Visite d'une chocolaterie et le nouveau parc Terra Botanica situé au coeur de l'Anjou. Inscription avant le 10 juin (avec déjeuner).

▲ 20 au 25 septembre : Au pays des CH'TIS

Lille- Tourcoing- Roubaix- Calais- Bergues - St Omer- Arques- Bruges. Inscription avant le 30 mai, dans la limite des places disponible.

▲ Mercredi 06 octobre : Aux portes de l'Anjou et du Maine

Domaine de la Petite Couère Ferme du Pressoir. Inscription avant le 09 septembre (avec déjeuner).

Toutes les personnes intéressées par les sorties, adhérentes ou non au club, peuvent y participer.

Nous tenons à votre disposition le programme détaillé de chaque sortie avec son prix.

Renseignements au club ou au 02.40.03.25.65.

Nous disposons d'un jeu de boules bois (dites Lyonnaises) qui se situe entre la mairie et l'église, ouvert à tous, jeune et moins jeune. Une permanence a lieu le jeudi et le samedi après midi à partir de 15h (suivant la météo).

Venez vous renseigner et participer aux activités du club.

Les réunions du club ont lieu salle des Arcades un jeudi tous les 15 jours. Prochaines réunions le 20 mai et le 03 juin.

l'Amicale Laïque de
Château-Thébaud
organise son

12 septembre 2010

3^{ème} RAID nature Caffino

Epreuve ouverte aux "JOULETTES"

- Orientation
- Course à pied
- VTT
- Canoë
- Tyrolienne
- Epreuves surprises

Nouveauté 2010 **2 circuits**

Raid DECOUVERTE 30 km
Raid AVENTURE 45 km
+ Animations tous publics sur place

Renseignements & inscriptions :
au 02 40 06 57 98 ou <http://rando-la-sevre-et-maine.over-blog.fr>

TENNIS DE TABLE

▲ **29 mai** : tournoi interne au club suivi d'une soirée karaoké ouverte au public.

▲ **11 juin** : assemblée générale départementale organisée à Château-Thébaud.

▲ **Juillet** : assemblée générale du club à 20h à la salle des loisirs et réinscriptions pour l'année 2010/2011 (certificat médical).

Prévisions pour la saison prochaine :

Création d'une équipe féminine qui fera le championnat le samedi après-midi.

Création d'une section « P'tits loups Ping » (5-7 ans) le samedi matin de 11h à 12h.

Renseignements : M. BEAUVINEAU 06 87 20 47 55 • Mme BOUCHAUD 06 18 95 94 66



LES INFOS PRATIQUES

RAPPELS RAPPELS RAPPELS RAPPELS



PERMANENCES EN MAIRIE SUR RENDEZ VOUS

- Assistantes sociales - Tél : 02 40 03 74 57.
- Relais assistantes maternelles : le 3^{ème} jeudi du mois : Mme Guérin
Tél : 02 40 54 86 71.
- CLIC Ville Vill'Agés : le 2^{ème} mercredi du mois : Mme Koupersmidt
Tél : 02 28 01 82 24

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen (BEPC, BAC, permis de conduire...).

Sont invités à venir se faire recenser en mairie les jeunes gens nés en 1994.

Pièces à fournir : carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

REGLEMENTATION DES FEUX

Elle est soumise au règlement de l'arrêté préfectoral du 8 août 2000.

Deux types de périodes sont instituées :

Période rouge : du 1^{er} juillet au 15 octobre, interdiction au public :

- d'allumer des feux,
- de fumer à l'intérieur des bois, forêts, plantations,
- de jeter des objets en ignitions sur les voies et sur leurs abords.

Période verte du : 16 octobre au 30 juin

- brûlage autorisé par temps calme et sous surveillance, en noyant le feu en fin de journée.

Modalités en période verte

Du 16/10 au 28/02 : aucune formalité

Du 1/03 au 30/06 : les propriétaires adresseront une demande écrite à la mairie. Le maire peut délivrer l'autorisation par simple visa apposé sur la demande, s'il estime pouvoir le faire sans danger.

Les contrevenants sont passibles de sanctions

Alternative au brûlage : les tontes de pelouses peuvent être stockées et servir de paillage l'été au pied des plantations ou constituer un très bon compost en mélangeant avec d'autres déchets (feuilles, ordures ménagères, cendres de bois).

En effet le brûlage n'est pas conseillé voire interdit et peut incommoder votre voisinage.

La vie en société comporte certaines règles.

Bienvenue



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Awen HIRAT	17 rue du Coteau
Céleste PASELANDE	La Carcauderie
Anaïs RAGOT	19 Les Raudières
Sonia LEMERLE	Le Grand Bar Sauvage
Djésélia CORMIER	Le Grand Bar Sauvage
Ilya POIRIER	Saint Martin
Jules SALMON	2 bis rue de la Haie
Maxence SALMON	2 bis rue de la Haie
Liam TRIBUT	16 Grand'Rue
Emilie LANDREAU	1 Les Raudières
Lily LEVESQUE	5 Brairon



Félicitations

MARIAGES

Guillaume LEVESQUE & Céline REMAUD	Le Pigrel
Vivien BAUHUAUD & Nathalie NOEL	7 rue du Champ Martin
Patrice MENARD & Natacha INISAN	rue du Haut Moulinier



Souvenirs

DÉCES

Roger DUPÉ, 77 ans	9 Les Fontenelles
Jean MOYON, 58 ans	14 rue de la Butterie
Lucien LETERTRE, 51 ans	11 La Pouvellerie

CENTRE DE SOINS DE LA REGION D'AIGREFEUILLE

L'association du Centre de Soins de la Région d'Aigrefeuille, créée en 1977, connaît aujourd'hui une demande croissante sur les 8 communes du canton et Château-Thébaud. Aujourd'hui l'activité ne cesse de croître et l'association manque de bénévoles pour mener à bien l'animation et la gestion de l'association. Toute personne intéressée peut nous joindre, en téléphonant au 02.40.03.80.74.

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

LES INFOS PRATIQUES

Mai 2010

Samedi 22	Basket	Nuit du Basket	Moulin des Landes à La Haye Fouassière
Ven 21 Sam 22 Dim 23	Balivernes	Festival anniversaire Balivernes	Espace Bois Joli
Ven 28 Sam 29 Dim 30	Balivernes	Festival anniversaire Balivernes	Espace Bois Joli

Juin 2010

Vendredi 4	Usct Football	Assemblée générale	Stade
Samedi 5	Danse	Portes ouvertes	Espace Bois Joli
Dimanche 6	Danse	Portes ouvertes	Espace Bois Joli
Dimanche 6	Usct Football	Tournoi FCH	Salle des Vignes à St Fiacre sur Maine
Mercredi 9	Don du Sang	Collecte de sang	Bois de la Haie
Vendredi 11	Tennis de table	Assemblée	Omnisports/Loisirs
Vendredi 11	Basket	Assemblée générale	Arcades
Mardi 15	Amicale Laïque	Fête de la musique	Maine
Vendredi 25	Ecole M Canonnet	Fête de l'école	Ecole + complexe sportif
Dimanche 27	Parents d'élèves école St Joseph	Kermesse	Terrain en herbe de l'Espace Bois Joli

Juillet

Samedi 3	Comité des Fêtes	Feu d'artifice	Pont Caffino
-----------------	------------------	----------------	--------------

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

• Chez Marine Tabac-Presses

Désormais Marine vous propose toute la gamme de la Française des jeux :

LOTO-KENO-EUROMILLION-LOTOFOOT

et bien entendu toujours les jeux instantanés.

Vous propose également tous les services suivants :

dépôt teinturerie Bonnin, télécopie-photocopie-recharge de cartouches d'imprimante, développement de photos argentiques et numériques, photos d'identités, point vert Crédit Agricole, relais Crédit Mutuel, dépôt de gaz, cartes de pêche.



• Régine Le Corre - Couturière

La Gobarderie - Tél. 02 40 06 53 92

Confection, retouches, transformations et créations, déplacements à domicile, conseils

Inscription au registre des métiers n° siret330018102

• Peigne & Ciseaux - Coiffure à domicile

Sur rendez-vous du mardi au samedi

Conseil, diagnostic, écoute et prestations sur mesure (forfait ou à la carte).

Viviane, tél : 06 86 26 43 60

LUTTE CONTRE LE CANCER

Recyclage des mobiles

La lutte contre le cancer exige des moyens financiers de plus en plus importants. La collecte des téléphones portables usagers (avec batterie) représente pour le comité 44 une opportunité susceptible d'augmenter ses ressources afin de poursuivre et d'intensifier ses actions : la recherche, la prévention, l'aide aux malades, préserver l'environnement. Une urne est à votre disposition à la mairie et à la pharmacie.



Recyclage des cartouches d'encre

Ne jetez plus vos cartouches, conservez-les dans un carton ou un sac, lorsque celui-ci sera plein, contactez-moi.

Parlez en autour de vous.

Vous pouvez nous aider en relayant ces actions dans votre entreprise.

Marie-Paule FRIAS : 06.88.23.61.41

Le mardi 25 mai 2010 de 13h30 à 18h À l'Espace du Bois Joli 44690 Château Thébaud

Cette demi-journée vise à valoriser la participation des bénéficiaires du RSA sous différentes formes : le travail théâtral, la participation à différentes actions d'insertion du vignoble.

AU PROGRAMME :

- 13h30 à 15h30 : des bénéficiaires du RSA acteurs dans les actions d'insertion,
- 16h à 17h30 : représentations théâtrales.

Entrée libre et gratuite

RENDEZ-VOUS ANNUEL DES ACTEURS DE L'INSERTION



Intercommunalité

TRANSPORTS



INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES 2010-2011

Mercredi 19 mai de 9h à 12h et samedi 22 mai de 9h à 12h en mairie

QUESTIONNAIRE LIGNE 32

Dans le bulletin municipal d'Octobre 2009 nous vous avons proposé un questionnaire concernant la ligne 32 reliant Château-Thébaud au Busway. Celui-ci était destiné à nous faire part de votre niveau de satisfaction ou d'insatisfaction pour ce transport collectif géré par le Conseil Général.

Nous remercions vivement les 8 personnes qui ont fait l'effort de remplir le questionnaire. Nous vous communiquons ci-dessous les remarques, suite à cette enquête :

- plus de départs le matin et de retours le soir, en milieu de matinée et d'après-midi avec un meilleur calage par rapport aux horaires d'ouverture de lycées,
- pour certains l'horaire du midi n'est pas très utile,
- pour d'autres, plus de possibilité d'aller et retours pendant les périodes de vacances scolaires, l'après midi et le week-end,
- certaines personnes souhaitent que la navette relie plus de villages pour permettre aux personnes âgées de la fréquenter.

Toutes ces observations ont été transmises au service Transports du Conseil Général.

Nous sommes bien conscients de ces problèmes d'horaires mais malheureusement pour que d'autres cadences soient envisagées il faudrait que la navette soit beaucoup plus fréquentée.

En ce qui concerne les éventuelles modifications du circuit, il

faut souligner que le but de cette ligne 32 est de relier Château-Thébaud au Busway - porte de Vertou - dans un temps relativement court.

LILA A LA DEMANDE - Horaires disponible en mairie

Petit rappel, il existe également le **transport Lila à la demande**, qui peut éventuellement répondre à vos besoins, notamment pour les personnes âgées en téléphonant la veille du déplacement au **N° 02.40.54.86.19**.

Principe : un service de transport collectif qui permet d'être pris en charge à votre porte et déposé sur le lieu de votre choix sur le territoire des communes desservies.

Nouveau : 6 demi journées en service au lieu de 4 auparavant. Mardi matin 9h/12h, mercredi toute la journée, jeudi matin 9h/12h, vendredi toute la journée. Un tarif unique : 2 € aller ou retour simple par personne quelque soit le trajet.

GILETS JAUNES

Le 5 novembre dernier le Conseil Général a équipé les 30 000 collégiens et lycéens du département de gilets jaunes. Pourquoi ?



Cette mesure a pour objet de rendre parfaitement visibles les jeunes par les automobilistes. Ils doivent revêtir cet équipement de la maison à la montée dans le car, ainsi qu'à la descente du véhicule au retour à leur domicile. Le port du gilet est obligatoire et nous comptons sur l'implication des élèves. Le soutien des parents est également primordial, ils doivent s'assurer que leurs enfants portent bien le gilet pour se déplacer en toute sécurité.

A noter qu'à la rentrée 2010/2011 les élèves des écoles maternelles et primaires ainsi que les nouveaux 6^{ème} recevront eux aussi leurs gilets jaunes.

L'ECOLE DE MUSIQUE

2 ÉVÈNEMENTS

Portes ouvertes du lundi 17 mai au vendredi 28 mai.

Afin de vous aider à faire un choix pour la rentrée prochaine, lors de cette semaine, vous pourrez assister à un cours d'instrument. Ces cours ont lieu suivant les pupitres à Château-Thébaud, la Haye-Fouassière ou Haute-Goulaine.

Nous proposons les instruments suivants : piano, guitare, guitare électrique, guitare basse, violon, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, accordéon chromatique et diatonique, trompette, trombone, tuba, percussions traditionnelles, batterie, technique vocale, synthé, cornemuse.

Contact et réservation : Monsieur Charly Bégo, tél. 02 40 54 86 66.

Concert le dimanche 30 mai 2010 au Quatrain

L'école de musique organise un deuxième concert dans lequel se produiront les élèves le **dimanche 30 mai 2010 au Quatrain**. Vous y découvrirez un programme riche et varié concocté par nos élèves : au programme de nombreux duos - trios - quatuors, des 4 mains piano, la participation de l'orchestre junior, de l'ensemble guitare... L'entrée est libre, venez nombreux.



INFORMATION MODIFICATION DE LA PRESTATION TAUPES

En 2009, 246 foyers ont fait une ou plusieurs demandes de piégeage des taupes ce qui représente 385 interventions pour 585 heures de travail (soit une dépense de 18 700 € pour la collectivité).



Afin de contenir les coûts de cette prestation, la communauté de communes a pris la décision de réglementer les demandes de piégeage :

- **droit à 1 intervention gratuite par an et par foyer.** Ensuite les particuliers devront faire appel à des entreprises privées pour éliminer les taupes,

- des formations gratuites de piégeage permettant une rapidité d'action dans votre jardin, une autonomie individuelle à terme, dans le but d'éviter le recours à des prestataires extérieurs.